

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 12 (1936-1937)
Heft: 2

Artikel: L'emprunt de défense nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-713207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Eine Klasse des Zentralkurses für Gebirgsausbildung beim Unterricht über Stufenschlagen auf dem Rhonegletscher.

Ici, sur le glacier du Rhône, une classe du cours central pour l'instruction alpine est instruite sur l'art de tailler des marches dans la glace.

Una classe del corso centrale per istruzione d'alpinismo durante la spiegazione sul modo di scavare gradini, sul ghiacciaio del Rodano. Phot. K. Egli, Zürich.

reicher in einem Winter durch Naturgewalten erlitten, auf gar keinen Fall leisten. Es wird daher unumgänglich notwendig sein, neben einer hervorragenden Bewaffnung und einwandfreien Gebirgsausrüstung unserer Gebirgstruppen künftig durch vermehrte Verlegung ihrer Schulen



Abseilen im Fels: Der Abseilende verwendet das um den Felsblock laufende Doppelseil dazu, um sich im Duelfersitz über die Felswand hinabzulassen. Ist ein zweites Seil vorhanden, so kann dieses mittels einer gewöhnlichen Brustschlinge zur weiteren Sicherung des Abseilenden verwendet werden.

Rappel de corde dans le rocher: à cet effet, celui qui descend utilise la double corde, placée autour d'un bloc de rocher et, en position d'équerre, se laisse glisser le long de la paroi. Au cas où une seconde corde est à disposition, celle-ci peut être passée simplement autour de la poitrine de l'homme qui descend et qui se trouve ainsi assuré d'en haut par ses camarades qui tiennent le bout de la corde.

La cordata su roccia: La discesa in corda si effettua a doppia corda precedentemente assicurata ad una sporgenza della roccia, così seduti si scende la parete. Se è disponibile una seconda corda può essere utilizzata come secondo mezzo di sicurezza annodandola attorno al torace. Phot. K. Egli, Zürich.

und Wiederholungskurse in die Alpen-, ja sogar in die Hochalpenregionen dafür zu sorgen, daß sich auch das Gros unserer Gebirgstruppen jene Erfahrung und Uebung im Gebirge sammeln kann, die selbst unter schwierigen Verhältnissen genügen, um Verluste durch Naturgewalten auf das größtmögliche Minimum herabzusetzen. Hierzu gehört neben vielem anderm auch die kontinuierliche Gewöhnung an alpine Biwaks — eine andere Unterkunfts-möglichkeit wird in den ersten Wochen eines Gebirgskrieges kaum möglich sein —, dies wiederum bedingt ganz andere Maßnahmen für die Bereitstellung des Biwakmaterials, den Nachschub usw. Gerade auch der Nachschub an Proviant und Munition verlangt bei mehrtägigem Aufenthalt im Gebirge abseits der saubaren Pfade einen ungeheuern Kräfteaufwand — mit dem im Kriegs-falle sogar auf lange Sicht hin gerechnet werden muß — und dem nur durch Bereitstellung, wenn nicht sogar Anlage von leistungsfähigen Drahtseilbahnen schon zu Friedenszeiten einigermaßen Genüge geleistet werden kann.

K. E.



Abseilen im Fels: Für die Sicherung mittels eines zweiten Seiles beim Abseilen im Fels wird zweckmäßigerweise die Schultersicherung angewendet, bei welcher das Seil unter der Achsel der Sichernden durch über dessen Rücken und die gegenüberliegende Schulter nach vorne zur Hand gleitet, welche das in Schlingen vor dem Sichernden liegende Seil ausgibt.

Rappel de corde dans le rocher: pour assurer la descente le long du rocher au moyen d'une seconde corde, on assure généralement aux épaules. La corde est passée sous l'aisselle, puis, par le dos, elle monte sur l'autre épaule et passe enfin dans la main qui la tient en anneaux et la laisse glisser au fur et à mesure de la descente.

La cordata su roccia: Per la sicurezza a mezzo della seconda corda durante la discesa viene anche utilizzata la sicurezza conosciuta col nome di: Sicurezza della spalla. In tal caso la corda passando sotto un'ascella raggiunge dietro la schiena la spalla opposta e scende in avanti nella mano che lascia quindi scorrere il resto della corda disponibile. Phot. Karl Egli, Zürich.

L'emprunt de défense nationale

Le sacrifice nécessaire

A l'heure où le pays s'apprête à consacrer 235 millions au renforcement de son armée afin de lui permettre de lutter à armes égales en cas de conflit avec l'étranger, il ne semble pas inutile de jeter un regard en arrière dans l'histoire de son peuple et d'y chercher la preuve que cette nouvelle dépense, dont le chiffre peut paraître énorme à première vue, est encore loin de valoir celles que les invasions étrangères des deux siècles

derniers provoquèrent dans les cantons de la Confédération Helvétique, en y apportant outre la misère, la famine et la ruine.

1798, c'est Bonaparte qui, en stratège avisé et audacieux, a compris tout le parti qu'il peut tirer de la Suisse et principalement de son réseau routier, et c'est ce qui lui fait dire: « Je ne souffrirai jamais en Suisse une autre influence que la mienne, dût-il m'en coûter 100,000 hommes. Cette neutralité n'est pour moi qu'un mot vide de sens, elle n'a d'utilité qu'autant que je le veux. » Ces paroles du grand chef que fut Bonaparte ne prennent toute leur signification, que si l'on songe qu'à cette époque nous étions complètement désarmés. Trop d'exemples récents nous montrent que par la suite, lorsque l'on eût à compter avec notre armée de milices, on ne fit jamais si bon marché de notre neutralité et de notre volonté à la défendre. Mais devant Bonaparte, désunie, incapable d'opposer une résistance sérieuse, la Suisse devait succomber et bientôt l'Alliance Helvétique consentait de garantir à la France la mise sur pied de 4 régiments d'infanterie (dès 1798, 18,000 hommes et dès 1803, 16,000 hommes); c'était un premier impôt: l'impôt du sang.

1799, ce sont Masséna, l'archiduc Charles et Souvarof qui se battent sur notre territoire. Lutte sans merci dans certains de nos cantons dont les villages sont pillés, incendiés et détruits. Partout la mort, la misère dévastent le pays qui est rançonné honteusement et succombe sous le poids des contributions de guerre qu'il doit fournir. C'est ainsi que

Zurich paya à Masséna	400,000 fr. anciens		
Bâle	140,000 »	»	»
St-Gall	200,000 »	»	»
Thurgovie	1'500,000 »	»	»

Ces quatre petits Etats payèrent donc sans délai environ 112 millions de notre monnaie actuelle, sans compter les réquisitions qui réduisirent les habitants à la plus navrante des misères.

Si l'on songe que jusqu'en 1801, l'armée française a occupé la Suisse aux frais du pays, on peut estimer que cette occupation nous a coûté plus de 2 milliards.

Voilà ce que vaut une neutralité désarmée et voilà pourquoi le chiffre de 235 millions dont on parle aujourd'hui ne représente en somme qu'une prime d'assurance parfaitement raisonnable, à laquelle on peut souscrire sans arrière-pensée.

L'histoire nous apprend encore que pour fortifier son enceinte la ville de Zurich, seule, dépensa de 1642 à 1647, 10 millions; celle de Soleure, de 1667 à 1712, 8 millions; celle de Berne, de 1622 à 1627, 3½ millions; celle de Bâle, de 1644 à 1696, 1 million et enfin celle de Genève, au 17^e siècle, 60 millions de notre argent.

Au total, 82½ millions que cinq petits Etats sacrifièrent en quelques années pour leurs fortifications, sans pour cela négliger l'entretien de leurs armées.

Quels sont nos sacrifices pour nos fortifications permanentes? Les voici approximativement depuis leur fondation en 1891:

Gothard	35 millions
St-Maurice	15 »
Bellinzone	5 »
Simplon	1 »

soit au total 56 millions.

La gare de Thoune a coûté 16 millions, soit plus que St-Maurice, la gare de Bienne 30 millions, soit presque autant que le Gothard. Et que sont les 235 millions que nous allons consacrer en plusieurs années à notre

défense nationale, en regard des 600 à 700 millions que nous dépensons chaque année pour notre alcool et notre tabac?

Trop longtemps nous avons tergiversé, espérant peut-être le retour de temps meilleurs après la grande tourmente de 1914; soucieux de ne pas augmenter la dette publique, confiants dans la sagesse des hommes et croyant encore à la politique pour assurer la paix dans le monde, nous avons cru pouvoir éviter la course aux armements dont les pays voisins viennent de nous donner une image si frappante ces deux dernières années; mais aujourd'hui, il n'est plus permis de douter, nous avons cinq ans de retard qu'il s'agit presque de rattraper en une seule fois.

L'emprunt de défense nationale, qui va être lancé ces jours prochains, est pour nous plus qu'une impérieuse nécessité, car non seulement il représente le moyen utile de nous procurer les fonds nécessaires à la Défense Nationale, mais encore est-il la clé de l'existence future de notre pays. En souscrivant à cet emprunt, le peuple suisse assurera du même coup sa sécurité. Certes, les sacrifices demandés sont importants. Mais c'est le cas de se souvenir que les plus grands sacrifices d'argent ne sont rien à côté des maux sans nombre qu'engendrerait une guerre. Il est facile de s'imaginer, en effet, ce que coûterait au pays — sur la base des chiffres que nous avons cités plus haut pour une autre époque — quelques jours seulement d'hostilités. La prime d'assurance à payer est donc proportionnelle en quelque sorte au risque à courir. Et chacun reconnaîtra que les sacrifices consentis n'auront pas été faits en vain, si nous rendons notre défense nationale suffisamment forte pour enlever à quiconque la tentation de violer nos frontières.

Il y va de notre bien le plus précieux, à savoir notre liberté et notre indépendance. Voilà pourquoi chaque citoyen suisse tiendra à souscrire, dans la mesure de ses moyens, à l'emprunt de défense nationale. Il fera ainsi acte de patriotisme clairvoyant et averti.

235 millions, oui, mais aussi du travail pour nos chômeurs

Les fonds que l'on se propose de recueillir au moyen de l'emprunt de défense nationale pour faire face aux exigences toujours plus grandes de l'armement moderne, ne serviront pas que la cause de l'armée, car on estime, en effet, qu'une somme de 134 millions de francs environ reviendra à l'industrie et à l'artisanat, et on a calculé que de ce montant, 76,4 millions de frs. seront dépensés sous forme de salaires et traitements à des ouvriers et employés subalternes. En outre, dans la branche de la construction et l'artisanat, on peut compter qu'une somme de 25,2 millions de frs. sera nécessitée par les salaires et traitements.

Ainsi, grâce à l'armée, des milliers et des milliers de mains retrouveront du travail. D'autre part, il s'agit de travaux techniques et mécaniques permettant d'occuper du personnel qualifié, ayant une formation professionnelle, — contrairement aux travaux de chômage — ce qui est un avantage indéniable pour l'avenir de la jeune classe ouvrière. Les commandes pour l'armée offriront donc uniquement de nouvelles possibilités d'emploi, en sorte que l'activité économique normale n'en sera nullement affectée, mais au contraire fortement stimulée.

Des chiffres cités plus haut, on peut déduire que sur les 176 millions de frs. revenant à la production